Commune de Molenbeek-Saint-Jean
Service de l'Urbanisme
Rue du Comte de Flandre, 20
B – 1080 BRUXELLES

V/Réf : PU-36707 (dossier traité par Mme A-C Ducas)
N/Réf. : JMB/MSJ-2.204/s.589
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Madame, Monsieur,

Objet : MOLENBEEK-SAINT-JEAN. Rue du Comte de Flandre, 41-43.
Demande de changement de salle d'horeca en clinique dentaire.
Demande de permis d'urbanisme. **Avis de la CRMS.**

En réponse à votre lettre du 8 juin 2016 sous référence, réceptionnée le 13 juin, votre demande a été portée à l'ordre du jour de la séance de la CRMS du 22 juin 2016.

La demande concerne un immeuble de rapport R+4+1 situé dans la zone de protection de l'hôtel communal de Molenbeek-Saint-Jean. Il se situe à l'angle de la rue du Comte de Flandre et la rue Sainte-Marie. La demande consiste à réaffecter partiellement le premier étage, anciennement restaurant en cabinet dentaire. Les interventions ne concernent que des divisions intérieures et n'ont aucun impact sur le bien protégé, ni sur l'aspect extérieur de l'immeuble en question.
S'il y a lieu, la DMS proposera à la Commission de concertation des conditions supplémentaires pour améliorer le projet.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments très distingués.

A.VAN LOO
Secrétaire

M.-L. ROGGEMANS
Présidente

c.c. : B.D.U. – D.M.S. : M. H. Lelièvre
B.D.U. – D.U. : Mme I. Vandencruyce